

Bulletin municipal

Juillet

2020

Les fours à chaux de Saint Rémy de Chagnat



Les fours à chaux de St Rémy de Chagnat ont été restaurés dans les années 90 par les propriétaires.



La chaux était utilisée il y a des millénaires en Chine, en Egypte et en Grèce où on la mélangeait aux cendres des volcans. En Auvergne on la retrouve dans la construction des châteaux forts au moyen âge mais c'est au XIXème siècle que la fabrication de chaux est devenue vraiment courante.

Il devait d'ailleurs exister vers 1830 une trentaine de fours à chaux dans la région Issoirienne. La chaux servait alors aussi bien dans la construction avec le remplacement de mortier de terre par le mortier de chaux que dans l'agriculture.



Les anciens l'utilisaient comme fumures pour rendre plus fertiles les terres acides. Mais les fours se sont peu à peu éteints, victimes des guerres et du développement des moyens de transport, en un mot du progrès.

Et en 1937, il n'en restait plus que 5 en activité dans le secteur, un seul, celui d'Orsonnette travaillant toute l'année. Les chauxfourniers n'ont pas repris leur activité après la seconde guerre mondiale et, de leurs fours il ne reste souvent plus que des ruines.

A St Rémy de Chagnat où il y en a encore quatre, un four a donc été remis en état de marche il y a 25 ans.

Le mot du maire

Chagnatoises, Chagnatois,

Année 2020, année d'élection, aura été marquée par cette pandémie qui a frappé notre pays par un nombre important de décès et mis à mal notre économie.

Par chance notre région et village ont été épargnés par ce virus.

Nous tenons à remercier tout le personnel soignant pour leur dévouement.

Mes remerciements vont au nouveau conseil et aux anciens élus qui m'ont aidé à gérer cette crise.

Mon vœu le plus cher est que cette maladie ne réapparaisse pas, l'arrivée de l'été devrait, je l'espère nous donner l'espérance de jours meilleurs.



Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Bonnes vacances à vous tous !



Informations

☐ Le nouveau conseil municipal :



Maire : José Fanjul

Adjoints :

Patricia Sarron

Jérôme Tourette

**Conseillère déléguée
et Présidente du Syndicat des écoles :**
Maurine Ostailler

Conseillers municipaux :

Patrick Berger
Jean-Christophe Dreuilhe
Richard Grange
Alexandre Sarron
Laurence Valleix

Sébastien Beraud
Gaëlle Boithias
Denis Estève
Didier Manlhiot
Véronique Sauvadet
Camille Vanrossem

☐ Les commissions:

Travaux/Chemins :

Richard Grange, Jérôme Tourette, Denis Estève, Sébastien Beraud, Alexandre Sarron, Camille Vanrossem et Didier Manlhiot

Animation :

Véronique Sauvadet, Gaëlle Boithias, Jean-Christophe Dreuilhe, Laurence Valleix et Camille Vanrossem

Communication :

Jean-Christophe Dreuilhe, Véronique Sauvadet, Gaëlle Boithias et Patrick Berger

Appel d'offre :

Jérôme Tourette, Alexandre Sarron, Véronique Sauvadet, Patrick Berger, Didier Manlhiot et Denis Estève

Commission impôts : 12 titulaires et 12 suppléants sont proposés

□ Informations compte administratif 2019 et budget 2020

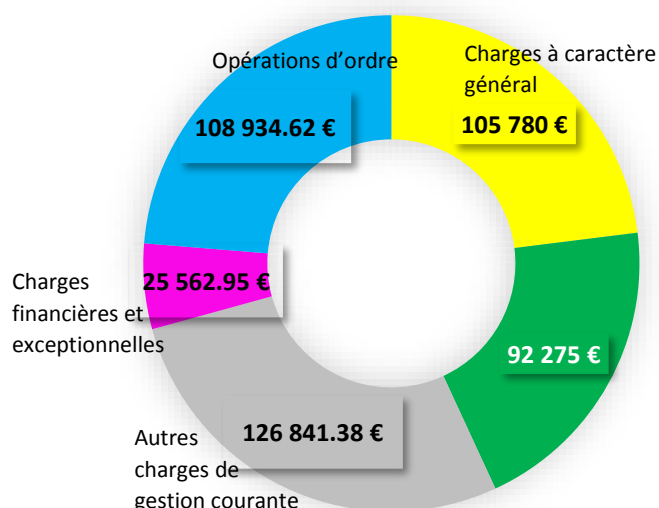
Compte administratif 2019:

	<i>Budget commune</i> <i>Réalisé en 2019</i>	<i>Budget assainissement</i> <i>Réalisé en 2019</i>
Dépenses de fonctionnement	247016,67	35660,21
Recettes de fonctionnement	336891,37	44248,16
Dépenses d'investissement	122228,02	27623,06
Recettes d'investissement	148056,41	28965,39

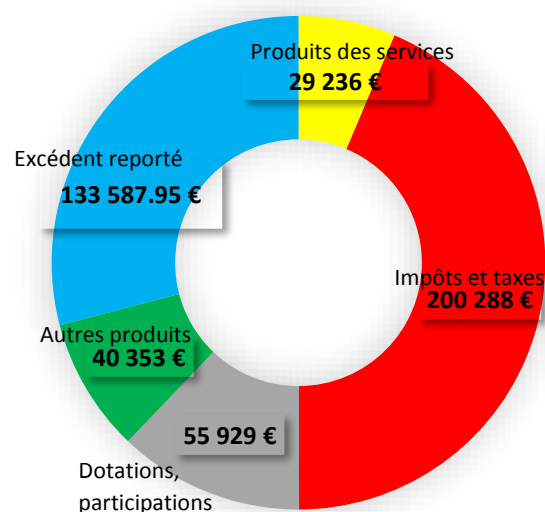
Budget 2020 :

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
budget 2020



Produits de fonctionnement
Budget 2020



Investissement

Le contexte particulier de cette année nous contraint à décaler sur les deux derniers trimestres les travaux prévus tels que la voirie, l'enfouissement Rue de la Victoire et Rue des Chauchères, création d'un atelier communal...

Lotissement des Peupliers : tous les lots sont désormais vendus, lorsque les travaux de construction des maisons seront suffisamment avancés, nous terminerons l'aménagement du lotissement (voirie, éclairage public,...)

❑ Lotissement des Peupliers :



Le projet lotissement des peupliers a été lancé au printemps 2018. Une fois le permis d'aménagement obtenu les terrains ont rapidement trouvé acquéreurs. Les 1ères constructions ont vu le jour et certaines sont déjà sur le point d'être achevées.

❑ Cérémonie du 8 mai :



Pour la cérémonie du 8 mai, une gerbe a été déposée mais sans rassemblement en raison de la crise sanitaire.

❑ Actualités du Centre d'intervention :



Pendant cette période difficile, l'entraide et la solidarité ont été de rigueur pour chacun d'entre vous ! Pourquoi ne pas continuer sur cette voie en venant nous rejoindre en tant que Sapeur-Pompier Volontaire ?

Le centre en chiffres :

- Un secteur de 4 communes couvertes en premier appel (Parentignat, Les Pradeaux, Saint Rémy de Chagnat et Varennes sur Usson)
- Ce sont actuellement 10 sapeurs-pompiers qui ont effectué 116 interventions en 2019, soit une augmentation de 20% par rapport à 2018

Nous avons besoin de vous !!!

Alors n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer, nous vous renseignerons avec plaisir.

Les sapeurs-pompiers du CI de l'Eau Mère

Contacts :

Lieutenant DIDIER Patrick – Chef de Centre – Tél : 06 40 50 70 99
Adjudant-Chef OLLEON Bertrand – Adjoint – Tél : 06 86 90 71 20



❑ L'actualité des écoles :

École de Saint Rémy de Chagnat :

UNE DRÔLE D'ANNÉE A L'ÉCOLE

Confinés depuis le 13 mars, l'enseignement s'est fait à distance pour tous les élèves avec le précieux soutien des parents d'élèves.

Dès le 18 mai, l'école a réouvert avec un protocole sanitaire contraignant. Quelques enfants reprenaient alors le chemin de l'école dans des conditions de travail bien compliquées.



Malgré une reprise pour tous dans des conditions proches de « la normale » le 22 juin, nous aurons vécu une drôle d'année amputée de pas mal de ses projets et manifestations !

Espérons qu'à la rentrée tout cela sera derrière nous et en attendant place aux vacances !



Le syndicat des écoles remercie le personnel tout confondu pour son implication et sa réactivité afin d'adapter horaires et conditions de travail au lourd protocole de la crise sanitaire

École de Saint-Jean en Val :

Cette année scolaire aura été particulièrement marquante.

Avec la fermeture des écoles, les enseignantes et les élèves ont su s'adapter à de nouvelles modalités de travail : à distance.

Grâce au soutien des parents, la continuité a pu se faire via des vidéos, des classes virtuelles, des appels en visio...



Puis l'école a pu réouvrir, partiellement. Il nous a fallu alors organiser les locaux pour respecter au minimum une distance entre les élèves. L'accueil se faisait par petits groupes sur des demi-journées, tandis que les élèves restés à la maison continuaient de bénéficier des cours à distance.

Le 22 juin, une autre étape a été franchie : la réouverture totale de l'école. Les locaux ont été à nouveau réaménagés, et la salle des fêtes communale (bien plus spacieuse) a fait office de salle de classe pour les deux dernières semaines.

Comme cela a été recommandé, certaines activités en extérieur ont été privilégiées. C'est le cas par exemple de la lecture, où les enfants, installés tranquillement à l'ombre, se sont plongés dans les livres.

Pour clôturer cette année si particulière, les élèves de CM2 ont reçu leur calculatrice offerte par l'association « Les amis de l'école », et un goûter a été partagé dans le grand pré devant l'école.

En espérant que nos projets puissent prendre forme pour la prochaine rentrée scolaire....

La directrice



❑ Site internet / www.saint-remy-de-chagnat.fr :



Le site de la commune va évoluer et sera indisponible pendant cette période

❑ La propreté est l'affaire de tous :



Nous profitons de la parution du bulletin municipal pour rappeler que nos compagnons canins doivent être tenus en laisse dans les rues du village (même si votre chien est très gentil et très obéissant, la loi du 12 juillet 1982 vous oblige à le tenir en laisse dans tous les lieux publics). Par respect pour tout le monde et notamment pour les employés municipaux, il est rappelé aux propriétaires de chien que les crottes doivent être ramassées. C'est d'abord une question d'hygiène, mais aussi pour éviter les désagréments subis par nos chaussures et également les accidents provoqués par des glissades ! Pour le bien être de chacun, il est demandé aux propriétaires de chiens de faire preuve de civisme.

Associations

❑ Les associations de Saint Rémy de Chagnat :

Les Baladins de l'eau mère, théâtre :

Présidente Béatrice Grange

06 81 52 49 09

Trésorière Patricia Sauvant

Secrétaire Maria Pinto

Répétition le jeudi à 20h à la salle des fêtes

Qi Gong :

Jérôme Couture

06 73 55 84 52

Séance le mardi à 18h30 à la salle des fêtes

L'amicale de l'eau mère :

Président Jean-Christian Vernet

Le bien allé de l'Eau Mère :

Président Richard Grange

06 81 53 38 97

Trésorier Yvan de Bouchard

Secrétaire Michel Chambon

Répétition le mardi à 20h à la salle des fêtes

Gymnastique :

Présidente Dominique Fiorentino

04 73 71 06 82

Trésorière Marie Lakbal

Secrétaire Chantal Delsuc

Séance le mercredi à 20h30 à la salle des fêtes

Don du sang :

Président Michel Begon

06 45 99 28 44

Trésorière Josette Granier

Secrétaire Béatrice Grange

Les amis de l'école :

Présidente Edwige Cussalgras

06 86 89 81 59

Club des aînés :

Présidente Danielle Veyrières

Vice présidente Raymonde Lacruche

Trésorière Annie Pouyet

Secrétaire Cécile Marquet

❑ L'association don du sang :

L'association du don du sang est composée d'une quinzaine de membres très actifs et dynamiques.

La première collecte de 2020 qui s'est tenue le 21 février a rassemblé 68 donneurs dont 3 nouveaux

La suivante qui devait avoir lieu le 12 mai 2020 a été annulée en raison de la crise sanitaire.

Les prochaines collectes devraient se dérouler **le vendredi 31 juillet 2020 et la suivante le vendredi 27 novembre 2020.**



❑ L'amicale de l'eau mère :

Suite aux mesures sanitaires actuellement en vigueur, le traditionnel banquet du 14 juillet est annulé. Les concours de pétanque organisés durant la période estivale, sont également annulés.

Le concours de belote aura lieu le samedi 21 novembre 2020 à 20 heures, à la salle des fêtes de Saint-Rémy-de-Chagnat (Sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires).

❑ Club des aînés :

Suite aux mesures sanitaires actuellement en vigueur, toutes les manifestations sont annulées, 14 juillet, brocante et 11 novembre.

❑ Les amis de l'école :

Une activité au ralenti, mais une motivation toujours au rendez-vous !

Comme pour toutes les activités associatives, les manifestations prévues durant le deuxième trimestre 2020 ont dû être annulées en raison du contexte de crise du COVID19. Les activités étant calées sur l'année scolaire, leur reprogrammation a donc été un exercice impossible.

Les enfants n'auront donc pas profité cette année, de la chasse aux œufs de Pâques, organisée pour la deuxième année consécutive. Les rues de Saint Rémy de Chagnat auront été bien plus calmes qu'à l'accoutumée, en l'absence du cortège animé des enfants déguisés pour le carnaval. Les traditionnelles ventes de plants, fleurs et muguet, n'auront pu être organisées, au grand dam des habitants qui appréciaient cette vente de proximité. La bourse aux vêtements d'été, prévue le 7 juin, a également été annulée, sans possibilité de la reprogrammer d'ici la fin de l'été. Enfin, la traditionnelle kermesse des écoles, qui marque la fin de l'année scolaire, a également été annulée. Cette festivité qui réunit, parents, professeurs et enfants, aura manqué à tous, et son annulation laisse comme un goût d'inachevé à cette année scolaire.

Pour les Amis de l'école, toujours très actifs et inventifs, l'annulation de toutes ces manifestations s'est traduite par un manque à gagner certain. L'impact aura été néanmoins limité, en raison de l'annulation des sorties et voyages scolaires.

Dans ce contexte, l'association a pu offrir, le 2 juillet dernier, les calculatrices aux élèves de CM2. Ce cadeau de l'association, désormais traditionnel, marque la fin d'un cycle pour les onze enfants concernés, et les accompagnera dans leurs premiers pas de collégien. Une fois n'est pas coutume, l'association a rajouté dans l'escarcelle des enfants, une photographie de groupe, présent d'autant plus apprécié que la photographie de classe n'a pas pu se faire cette année. Une collation dans le pré a été servie, et quelques friandises l'ont accompagnées, l'occasion de terminer cette année, si particulière, sur une note positive !

La présidente, au nom de tous les membres de l'association, souhaite exprimer quelques mots de remerciement :

« L'équipe des amis de l'Ecole se joint à moi pour remercier activement les habitants de Saint-Rémy pour leur accueil, leur participation, et leur présence à l'ensemble de nos manifestations.

Merci également aux pompiers qui répondent toujours présent, et merci également à la municipalité qui est toujours là, à chacune de nos activités.

Malheureusement cette année, nous avons dû annuler beaucoup de manifestations, mais nous serons là en septembre, pour vous organiser des manifestations pour tous, et surtout, toujours au profit des enfants du RPI, avec une sacrée équipe, et des membres encore plus motivés.

Nous avons hâte de pouvoir vous retrouver.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas nous contacter. Nous avons toujours besoin de bras, d'idées nouvelles, et le tout dans la bonne humeur.

Merci à tous, on vous retrouve très bientôt !

L'équipe des Amis de l'Ecole »



Distribution de calculatrices aux CM2

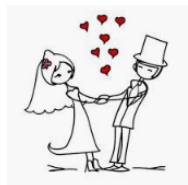
Etat civil



Félicitations aux heureux parents !



Sincères condoléances



Félicitations

Naissances :

Le 9 janvier est né Abel Hissler dont les heureux parents sont Mme Marjorie Mathieu et M. Adrien Hissler lotissement de l'Eau Mère.

Le 6 février est née Agathe Racault dont les heureux parents sont Mme Sophie Paniagua et Thibault Racault rue de la Reine Margot

Le 1^{er} mai est né Mylo Lascovitch dont les heureux parents sont Mme Déborah Hennequin-Genestier et Stephen Lascovitch rue du Chanvre.

Le 3 juin est né Mathéo Noël dont les heureux parents sont Mme Laurie Mamet et M. Quentin Noël place de l'église

Décès :

M. Salaün Jean-Paul le 1^{er} mars 2020

Mariage :

Mme Stellmacher Angélique
et M. Guelfucci Roland
le 27 juin 2020

Mémento

Mairie :

- **Ouverture au public :**
 - o Lundi : 9h à 12h et 13h30 à 18h30
 - o Mardi, mercredi et vendredi : 9h à 12h
 - o Jeudi : 9h à 15h30
- **Permanence de Monsieur le Maire :**
 - o Lundi après midi
 - o Mercredi matin
- **Permanence des adjoints :**
 - o 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 9h à 11h (les dates sont sur le site internet)

Tél : 04 73 71 00 09

Mail : stremydechagnat@free.fr

Le secrétariat de mairie sera fermé du
27 juillet au 14 août
L'agence postale du 10 au 28 août

Agence postale communale

- **Horaires**
 - o Lundi : 13h30 à 16h30
 - o Mardi et vendredi : 8h30 à 12h30
 - o Jeudi : 8h30 à 13h30

Agglo Pays d'Issoire :

20 rue de la Liberté – 63504 ISSOIRE CEDEX

04 15 62 20 00

Services divers :

- Service de maintien à domicile
- ADMR Sauxillanges : association de service à domicile et à la personne
- CLIC Centre local d'information et de coordination gérontologique
- Trésor Public d'Issoire
- Déchèterie Sauxillanges
 - o Du mardi au samedi : 9h à 12h et 14h à 18h

04 15 62 20 01

04 73 96 87 96

04 73 89 67 38

04 73 89 15 78

04 73 96 88 92

Collectes des déchets :

- Les déchets recyclables : « bac bleu », le mardi des semaines paires (sortir le bac le mardi matin)
- Les déchets non recyclables : « bac gris », le mercredi de chaque semaine (sortir les bacs le mardi soir car le ramassage des déchets se fait tôt le mercredi matin)

Santé et sécurité

- Gendarmerie de Sauxillanges
- SAMU
- POMPIERS
- URGENCES (à partir d'un portable)

04 73 96 81 55

15

18

112

RPI Saint Jean En Val / Saint Rémy de Chagnat

- École de Saint Rémy de Chagnat
- École de Saint Jean En Val

04 73 71 08 18

04 73 96 82 39